

d'hommes comme le capitaine Lowrey de la *Bridge Towing Limited*, en Colombie-Britannique, et d'autres encore, je réponds à la question de mon collègue de la Colombie-Britannique que l'affaire est certainement à l'étude ou que du moins il en est rumeur.

Je porte ces détails à l'attention du ministre, non pas tant à cause de l'abolition éventuelle de la commission du havre du bras nord du Fraser, ce que je déplorerais en ce moment, que pour demander au ministre s'il ferait de deux choses l'une. Puisque tant de ministères y sont intéressés,—le sien propre, celui des Travaux publics, celui de l'Agriculture et celui des Pêcheries, je crois,—peut-il nous dire, moins pour lui-même que pour ceux qui sont vitalement intéressés à la partie continentale inférieure de la Colombie-Britannique et spécialement ceux du Fraser,—ma propre circonscription finit à environ deux milles du Fraser, monsieur l'Orateur, mais j'y suis fortement intéressé,—peut-il nous dire, à l'occasion de l'examen de ses crédits, quelle est la situation en ce qui concerne la commission du bras nord du Fraser, les rapports qu'elle aurait avec une union éventuelle, mais surtout,—en fait, je pardonnerai au ministre s'il ne répondait pas à ces questions,—pourrait-il nous donner une idée de l'aménagement du Fraser et ses rapports avec l'institution projetée d'un nouvel office, sous un nouveau régime mais toujours selon les principes d'une commission des ports, qui fournirait à toutes les villes, municipalités et milieux intéressés, soit l'agriculture, la pêche, le remorquage et la navigation, ce qui représente une nécessité, soit un office d'administration du Fraser. Je ne puis trouver une autre appellation qu'office d'administration du Fraser. Cet office permettrait l'aménagement le plus efficace, l'exploitation la plus efficace du Fraser depuis son embouchure jusqu'à la fin de ses eaux navigables.

**L'hon. M. Hees:** Mon ministère a été approché à ce sujet il y a quelque temps. Nous avons examiné l'ensemble de la situation, mais nous n'avons aucun programme visant à la réalisation de cette union dont a parlé l'honorable député et nous ne ferons rien à cet égard, à moins que les municipalités et les populations en cause ne nous expriment leur désir réel et bien réfléchi de voir cette fusion se réaliser. Si on nous propose l'institution d'une commission dont les attributions seraient aussi étendues, nous serons très heureux de discuter cette idée avec les gens qui nous la soumettront.

**M. Winch:** Puis-je poser une question supplémentaire? Dois-je comprendre, d'après ce que le ministre vient de dire, qu'à sa connaissance, en tant que ministre responsable des commissions des ports, lui-même ou son

[M. Winch.]

gouvernement n'aurait pas proposé une union des intérêts touchant le nord du Fraser ou la liquidation de la commission actuelle? Mais si nous avons besoin d'un office de contrôle pour l'aménagement général du Fraser, et si une requête est présentée à cette fin, elle devrait lui être présentée par les municipalités intéressées?

**L'hon. M. Hees:** C'est exact.

**M. Winch:** Pour les deux questions?

**L'hon. M. Hees:** Pour les deux questions.

**M. McLennan:** Monsieur le président, tout d'abord je pense que l'honorable député de Vancouver-Est est peut-être un an ou un an et demi en retard sur son temps. Ensuite...

**M. Winch:** Je regrette, mais un membre de notre formation a dit cela il y a deux ans.

**M. McLennan:** Deux ans, fort bien. Aujourd'hui, il retarde d'un an et demi sur son époque. Ensuite, si l'honorable député n'en sait pas plus long au sujet de sa propre circonscription qu'à propos de New-Westminster, je ne pense pas qu'il en sache vraiment beaucoup. Il a dit que les limites de sa circonscription étaient à deux milles du fleuve. Ce sont les deux milles les plus courts dont j'aie jamais entendu parler.

Et puis, il y a une autre municipalité, du côté sud du fleuve, qui est bien plus considérable que la ville de New-Westminster, et c'est celle de Surrey.

**M. Winch:** Je l'ai dit.

**M. McLennan:** L'honorable député a dit presque aussi importante. Elle est beaucoup plus importante que New-Westminster. Je ne pense pas une seconde que la ville de New-Westminster veuille avoir la haute main sur le Fraser. Il y a le conseil du port de New-Westminster. Les gens de cette vallée ont soif de progrès. Ils veulent une administration du fleuve Fraser ou un conseil des ports du Fraser; ils ne songent pas du tout à supplanter le conseil des ports du Fraser-Nord. C'est une tout autre chose.

**M. Winch:** L'honorable député a-t-il dit "administration du fleuve Fraser"?

**M. McLennan:** C'est une tout autre affaire que de réglementer tout le réseau navigable du fleuve Fraser. Le bras septentrional n'est pas navigable pour les navires de haute mer et sert surtout à l'emmagasinage et au transport de billes. En ce qui concerne le conseil des ports ou l'administration du fleuve Fraser,—peu importe la désignation,—les gens n'y portent aucun intérêt. Si l'honorable député restait dans l'anse de Burrard, sans se préoccuper du Fraser, vous seriez bien plus avancé.

**M. Broome:** J'aimerais dire quelques mots du Conseil des ports nationaux dans la